



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 24 OCTOBRE 2019 À 10 H**

Centre administratif de l'Eurométropole

Salon Carré

Convocation du 18 octobre 2019

Membres en exercices : 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents : 17 titulaires
7 suppléants

Délibération n°345 du Comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 13 juin 2019

Le procès-verbal du comité syndical du 13 juin 2019 a été adressé à tous les membres le 20 juin 2019. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 13 juin 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **29 OCT. 2019**

La publication le **29 OCT. 2019**
Strasbourg, le **29 OCT. 2019**


Le Président
Robert HERRMANN

